

# Linky : dix péchés capitaux

## *contre la liberté, les droits de l'Homme et la démocratie*

Derrière le tableau convenu d'un compteur électrique augmentant le confort, améliorant la maîtrise de la consommation, permettant de mieux intégrer les énergies renouvelables et dont le joli nom fait penser au chien du voisin, se cache en réalité **un puissant projet de contrôle social des populations**. Dix caractéristiques inquiétantes doivent nous interroger :

**1 ) Le danger:** la technique du CPL – Courant Porteur en Ligne – n'est pas adaptée aux fils électriques des maisons, qui ne sont pas « blindés ». Le CPL ajoute en fait une couche d'ondes électromagnétiques le long de tous les fils électriques, très nombreux particulièrement à proximité du compteur. Tous les êtres vivants sont sensibles aux ondes, d'ailleurs les animaux ne se couchent jamais à proximité d'une borne électromagnétique. La recherche officielle peine à fournir des preuves, à cause de crédits venant aujourd'hui presque exclusivement des multinationales, mais les chercheurs indépendants accumulent les indices accablants. Il serait **déconseillé de dormir ou de stationner longtemps à proximité d'un compteur communicant**, même protégé par une paroi : tremblements, insomnies, maux de tête, nausées... et à terme, dégénérescence des capacités cognitives et abaissement du Q.I., maladies neurologiques et cancers du cerveau ... Les ondes électromagnétiques sont classées comme potentiellement cancérigène par l'OMS depuis 2011. **Où est passé le principe de précaution inscrit dans la Constitution ?**

**2 ) La dissimulation:** les sociétés de distribution de l'énergie communiquent le moins possible sur la pose des compteurs communicants. En France, une seule lettre l'averti, quelques temps à l'avance, n'indiquant pas la date de l'intervention ; les compteurs sont ensuite posés sans prévenir s'ils sont dans les communs, les prestataires revenants en cas d'opposition ( ils sont payés en bonus/malus sur la pose). Si les compteurs sont à l'intérieur des appartements, les employés tentent de forcer le passage: «*C'est obligatoire mais c'est gratuit*» est leur leitmotiv. ERDF veut **imposer Linky en catimini** par quartiers pour prendre de vitesse les résistances possibles. Pourquoi une telle politique du fait accompli ?

**3 ) La contrainte:** dans les rares réunions publiques où ERDF est contraint de se justifier, on apprend que la police n'accompagnera pas les employés pour forcer les portes comme aux Etats-Unis et que l'amende de 1500 euros demandée initialement contre les réfractaires a été refusée par les députés; mais ERDF explique aussi que ceux qui réussissent à échapper à l'obligation auront une sanction ultérieurement, par une facturation élevée et arbitraire des frais de relevé de compteur. L'opérateur **joue l'intimidation** pour poser rapidement un maximum de compteurs, avant de s'attaquer ensuite aux récalcitrants. **Pas de quartier pour les électro-sensibles déclarés** - quelques % de la population - car les compteurs s'imposent à tous sans discernement. Quel argument valable pour justifier une telle contrainte?

**4 ) Le contrôle:** le compteur «Intelligent» - il faut comprendre «Intelligent» dans le sens anglais de «Renseignement», comme «Intelligence Service» ou «Services Secrets» - permet de connaître les habitudes de vie, à l'intérieur du domicile, de chaque individu grâce à sa dépendance à l'électricité. Selon le directeur d'ERDF P. Monloubou, «*Linky est un élément du Big Data*», ce Big Brother électronique en gestation qui permettra de tout contrôler. Linky surveille déjà les terroristes et repère les plantations illicites en intérieur, mais il pourrait un jour surveiller tout le monde, comme ceux qui dérangent par leurs opinions ou leur comportement, si les conditions politiques venaient à changer (un Etat de siège par exemple). Il s'agit donc bien de compteurs électriques intrusifs dont le potentiel permettrait de **surveiller et punir à distance** : Linky serait-il contraire à la Constitution pour atteinte manifeste à la vie privée ? (des plaintes ont été déposées)

**5 ) La menace:** plus besoin d'êtres humains pour relever les compteurs - Linky supprimera au passage 6000 emplois – ni pour couper l'électricité : une machine automatique suffira. Il faudra alors payer dans les délais : gare aux retardataires et malheur aux pauvres. Linky permettra aussi de couper sélectivement l'alimentation de n'importe quel appareil électrique d'un foyer. Il faut savoir que le ministère de l'intérieur ainsi que d'autres administrations – en plus des sociétés commerciales - pourront avoir accès aux données. Laisser à des tiers la possibilité de faire à distance des coupures totales ou sélectives d'électricité au domicile est à l'évidence une perte d'autonomie propre à **susciter la docilité des usagers-citoyens**. Est-ce l'un des objectifs de «Linky»?

**6 ) L'injustice:** le communicant d'ERDF pour Nancy explique qu'une «*voiture électrique consomme l'électricité de tout un quartier en recharge rapide, de tout en immeuble en recharge normale et de toute une maison en recharge lente*». La voiture électrique a le gros avantage de délocaliser sa pollution sur le lieu de production de l'électricité, et non pas lorsqu'on utilise sa voiture (l'ignorance pourra alors se marier à merveille avec l'hypocrisie, car la pollution est plus importante, avec les 2/3 de l'énergie primaire perdue dans la transformation en électricité, qui voyage mal et se stocke encore plus mal). L'horizon de 4x4 électriques pétaradants pour sauver la planète, au milieu d'une grande précarité énergétique, paraît une conséquence logique de la combinaison entre **la fin programmée des énergies fossiles** (qui servent encore à produire plus des 3/4 de l'électricité, en France comme dans le monde), **la croissance des inégalités**, et **le tout électrique avec Linky** voulu par la loi de «transition énergétique». Voudrait-on pouvoir couper plus facilement l'électricité à des pauvres bientôt trop nombreux?

**7 ) L'insécurité:** les compteurs communicants détraquent les appareils électriques, chauffent comme de gros modems et surchauffent parfois jusqu'à l'incendie – 8 incendies durant les phases de tests en France. Ils sont plus « bêtes » qu'intelligents car **ils ouvrent la voie à des pannes, des dysfonctionnements et des cyber-attaques** : récupération des données pour cibler des cambriolages et possibilité pour des terroristes d'attaquer l'ensemble du réseau électrique (les activités liées à la sécurité, comme l'armée, ont d'ailleurs sagement refusé Linky). C'est pour ces raisons que les compagnies d'assurances refusent de couvrir les risques des compteurs communicants. Qui couvre alors les risques ?

**8 ) Le gaspillage:** 35 millions de compteurs français non toxiques et en parfait état de marche vont être mis à la poubelle – recyclés selon ERDF - et remplacés par des compteurs communicants plus fragiles, à la durée de vie moins élevée – 10 ans, augmentée à 15 ans puis récemment à 20 ans - pour un coût de 5 à 7 milliards d'euros, couvert par un emprunt sur 20 ans auprès des marchés financiers (alors qu'EDF est empêtré dans les surcoûts du nucléaire). Mais ces nouveaux compteurs pourraient vite devenir obsolètes - ERDF parle d'ailleurs de *«prémises d'un système évolutif menant au Big Data»* -, car le but de cette première génération est seulement de faire accepter le principe de compteurs pouvant surveiller et punir à distance. **La facture de cette fuite en avant dans le contrôle high-tech** sera bien sûr répercutée – lissée dit l'opérateur – sur les factures d'électricité, donc payée par les usagers. Là où des compteurs communicants ont déjà été installés comme au Québec, on constate une multiplication des plaintes, un engorgement des tribunaux, une augmentation des impôts et des tarifs d'abonnements, ainsi qu'une légère augmentation de la consommation d'électricité, car les moyens pour surveiller la consommation existaient déjà avant, tandis que les nouveaux compteurs consomment pour leur fonctionnement.

**9 ) L'avidité (et l'hypocrisie):** dans les brochures destinées à ses partenaires commerciaux, ERDF tient un discours aux antipodes de la sobriété : Linky *«bénéficiera à l'ensemble de la filière électrique: fournisseurs, distributeurs, producteurs, équipementiers, startups...»*, car Linky sera *«défini par le marché»*. Les données sur la consommation électrique vont donc être revendues à des sociétés privées pour démarcher des *«clients»*, alors qu'ERDF devrait d'abord remplir une mission de service public auprès d'usagers. De plus, les compteurs communicants sont un projet porté par les gros détenteurs de capitaux à l'échelle mondiale; or ce sont des individus qui deviennent de plus en plus riches (selon les statistiques, ils ne sont plus que 63 en 2015 à être aussi riches que la moitié du monde, contre 320 en 2010 ) et ne savent plus quoi faire de leur argent, au point de **financer les délires high-tech les plus dangereux** (manipulation du vivant, du climat ...). Ils gaspillent allègrement, se déplacent en jet privés, gagnent de l'argent en vendant de l'énergie et en faisant produire tout un tas de d'objets inutiles et énergivores, vendus à grand renfort de publicité. Ils seraient atteints de *« pléonexie »* (cupidité qui pousse à prendre toujours plus que ce qui nous revient). **Comment croire que le but de tels commanditaires est de promouvoir une maîtrise de la consommation ?**

**10 ) Le mépris:** les compteurs électriques sont la propriété des collectivités (des communes à l'origine). Tout un arsenal juridique a été concocté à l'avance pour les rendre incompétentes afin d'imposer Linky : la propriété a d'abord été transférée à des communautés de communes - comme la Cugn pour Nancy – non élues directement et donc plus sensibles aux pressions des lobbies économiques qu'à celle des citoyens. Ces Grands Non Elus (GNE) ont avalisés Linky il y a quelques années sans débats, comme souvent pour les décisions concernant la technologie (wifi, antennes relais, etc...). Sur un sujet qui touche le domicile, **les décisions contraignantes ont été prises d'en haut**, par la Commission Européenne et par les chefs de gouvernements, avec l'aval de parlementaires généralement absents, comme ce fut le cas en France au printemps 2015. Tout cela pour couper court aux contestations possibles des élus de base : plus d'une centaine de communes en France ont refusé formellement Linky début 2016, depuis son lancement fin 2015. Pourquoi un tel contournement de la démocratie?

Conclusion : ces quelques indices laissent supposer que les compteurs communicants sont d'abord un puissant outil de contrôle des populations, décisif dans le prochain contexte de raréfaction de l'énergie et de l'électricité que les gros détenteurs de capitaux anticipent. Leur projet de domination et de contrôle s'appuie sur des relais politiques de plus en plus coopératifs et sur l'éco-technocratie, cette nouvelle caste annoncée il y a 40 ans par Charbonneau, Ellul ou Illich, qui nous prépare un **Enfer vert high-tech**, pour le compte d'une hyper-classe mondialisée ayant peu de point commun avec le commun des mortels.

**Ces compteurs mouchards et toxiques** dévoilent donc très bien le spectre d'une *«décroissance oligarchique»*, digne de la science fiction, aux confins d'Orwell et du *«Meilleur des mondes»*.

Les caractéristiques de mise en place des compteurs communicants, et notamment leur caractère obligatoire, sont les mêmes au départ pour tous les pays. Les variations viennent du degré de résistance des populations : ainsi, la Californie dispose d'une *«option de retrait»* ; les Pays Bas ou l'Allemagne ont renoncé à rendre Linky obligatoire sous la pression des citoyens ; etc...

**Il est donc urgent de mobiliser les français pour, au minimum, faire revenir le gouvernement sur sa décision d'imposer Linky par la contrainte, et au mieux, pour redonner aux communes et aux citoyens un pouvoir sur les décisions technologiques qui impactent l'intérieur du domicile.**

*Contribution des «Amis de la Décroissance Nancy» (ADN) aux collectifs « Stop Linky »*

**[www.stoplinky54.over-blog.com](http://www.stoplinky54.over-blog.com)**